



SciencesPo
Rennes

Conseil d'administration Séance du 18 mai 2011

Présents :

M. Marcel MORABITO, *Recteur, Professeur des Universités, Président du Conseil,*
M. David ALIS, *représentant M. Guy CATHÉLINEAU, Président de l'Université de Rennes I*
M. Erik NEVEU, *Professeur des Universités,*
M. Gilles RICHARD, *Professeur des Universités,*
M. Pablo DIAZ, *Maire de Conférences, Directeur des Etudes,*
Mme Catherine VAN DER REST-SUBTIL, *Professeure agrégée,*
M. Sébastien CHABLE, *élève de l'IEP,*
M. Guillaume COUVREUR, *élève de l'IEP,*
M. Gurval GUIGUEN, *élève de l'IEP,*
Mlle Margot GODARD, *élève de l'IEP,*
M. Adrien LEHMAN, *élève de l'IEP,*
M. Pierre ROSMORDUC, *élève de l'IEP,*
M. Hervé JAUME, *représentant des personnels.*

Représentés :

M. Bernard BOUCAULT, *Directeur de l'ENA,*
M. Jean-Claude CASANOVA, *Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*
M. François VERDIER, *Directeur Général de l'Administration et la Fonction Publique,*
M. Pierre VICTORIA, *Directeur de la Délégation des enjeux internationaux à VEOLIA Eau*
Mme M.-Pierre ROUGER *représentant Jean-Yves Le DRIAN, Président du Conseil Régional de Bretagne*
M. Christian LE BART, *Professeur des Universités,*
Mme Claire GAUZENTE, *Professeur des Universités,*
M. Lionel HONORE, *Professeur des Universités, Directeur du Développement,*
Mme Audrey LEBOIS, *Maire de Conférences,*
Mme Dominique MALIBESKY, *Maire de Conférences, Directrices des Relations Internationales,*
Monsieur Jean-François POLO, *Maire de Conférences,*
Mlle Esther LEICK, *élève de l'IEP,*

Excusés :

M. Olivier BONSAERT, *Directeur Délégué Groupe SIPA-OUEST-FRANCE,*
M. François DEVEVEY, *Directeur Général de la Fédération Nationale de la Presse Française,*
M. Marcel ROGEMONT *représentant Jean Louis TOURENNE, Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine*

M. Mehdi ZAAF, *élève de l'IEP,*
Mlle Alejandra DIAZ, *élève de l'IEP,*

Assistaient à ce Conseil

Mme Valérie MERCIER, *Secrétaire générale de l'IEP,*
Mme Isabelle LENOIR, *agent comptable de l'IEP.*

M. MORABITO ouvre la séance à 17H05, en excusant l'absence de M. Zaaf et donne lecture des procurations :

REPRESENTES	REPRESENTANTS
M. CATHELINEAU	M. ALIS
M. POLO	M. RICHARD
M. LE BART	M. RICHARD
M. HONORE	M. NEVEU
Mme GAUZENTE	M. NEVEU
Melle LEICK	M. LEHMAN
Mme MALIESKY	Mme VAN DER REST
Mme ROUGER	M. DIAZ
Mme LEBOIS	M. ALIS
M. VICTORIA	M. DIAZ
M. VERDIER	M. MORABITO
M. BOUCAULT	M. MORABITO
M. CASANOVA	M. ALIS

I- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2010

M. MORABITO demande s'il y a des modifications à apporter au procès verbal du 13 décembre.

M. GUGUEN demande à ce que son intervention, page 8, soit modifiée comme suit :

Au lieu de « *M. GUGUEN remarque que ces étudiants doivent passer une année à l'étranger* » Lire : « *M. GUGUEN souhaite s'assurer que ces étudiants doivent bien passer une année à l'étranger* ».

M. RICHARD note qu'il y a 16 enseignants chercheurs et non pas 25, page 5 et qu'il convient de modifier la phrase « *M. RICHARD souligne son accord avec le principe d'extension* », en ajoutant « *mais son désaccord sur le projet présenté.* »

M. ALIS indique, page 5, qu'il a souligné « *l'importance de la stratégie du site rennais* », et propose d'enlever l'expression suivante « *au travers notamment du PRES* ». Il souhaite préciser qu'il s'agit de la proposition « *d'extension* » qui est adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions.

II- INFORMATIONS DE LA DIRECTION

M. LE FLOCH rappelle la visite du comité d'experts de l'AERES qui a eu lieu au mois de février. A la suite de cette visite, l'AERES a communiqué un pré-rapport reçu avant les vacances de Pâques. Une réponse a été faite et adressée à l'Agence, en vue de corriger les erreurs matérielles, et de répondre aux critiques concernant certains services. Ce pré-rapport

et la réponse seront communiqués au prochain conseil. Il n'y a pas eu jusqu'à présent, de diffusion en raison du fait qu'il s'agissait d'un rapport provisoire.

M. LE FLOCH indique que l'IEP a organisé une réunion du réseau des Six IEP, avec la première réunion des Directeurs des études depuis 5 ans. Le 29 juin prochain, l'IEP accueillera la réunion annuelle des Directeurs d'IEP, avec les présences de Sciences Po Paris et de la FNSP, mais avec une interrogation sur celle de Bordeaux.

M. LE FLOCH souligne ensuite le caractère mouvant de l'environnement institutionnel, qui implique une réaction rapide des établissements. Les Universités de Versailles Saint Quentin et de Cergy envisagent la création d'un IEP. Le directeur de Lille a rencontré les présidents d'Université qui portent ce projet. Ces derniers ont demandé à ce que le concours commun leur soit ouvert. Cette demande sera évoquée avec les partenaires du réseau. Pour le moment, il semble difficile d'ouvrir le dispositif à d'autres établissements, sans aucune garantie concernant les formations auxquelles le concours permettrait d'accéder. M. LE FLOCH informe également que l'IEP de Lille envisage de signer un accord avec Audencia, dans le domaine du management public (l'accord porterait sur 5 étudiants de chacun des deux établissements). Il s'agit d'un accord avec une ville éloignée de Lille. Se pose alors la question de savoir quelle peut être notre réaction. Il propose également qu'une discussion ait lieu lors du prochain conseil sur Nantes et Caen, villes avec lesquelles l'IEP est actuellement dans une problématique de consultation.

Dans le domaine immobilier, M. LE FLOCH indique que les travaux de la salle 17 ont été engagés, le rectorat étant maître d'ouvrage. Ils ne commenceront cependant véritablement que début 2012. Il signale également la visite les 16 et 17 juin de l'inspection hygiène et sécurité.

M. LE FLOCH note que les groupes de recherche ont été évalués, le CRAPE ayant obtenu la note A, ce qui lui permet de conforter sa place dans le domaine de la science politique. Il informe enfin que le 28 mai, un hommage sera rendu à Michel Denis, premier Directeur des études de l'IEP.

M. MORABITO note que la fragilité du réseau IEP le tarabuste, et que les initiatives de Lille le laissent interrogateur. Il plaide pour que chacun reste maître de son territoire. M. MORABITO plaide pour un minimum de transparence entre les IEP.

M. GUGUEN déplore cette politique non-coopérative, notamment à travers la procédure de mutualisation. Un étudiant d'IEP ne peut pas postuler en extérieur dans certains IEP, ce qui constitue un handicap par rapport aux étudiants d'université.

M. LE FLOCH indique qu'il a été convenu de se réunir entre directeurs pour évoquer les problèmes de mutualisation, certains IEP souhaitant que la mutualisation intervienne au niveau 4.

M. NEVEU remarque qu'il est évident qu'il y a des difficultés de coopération. Il conviendrait de mettre en place une politique commune, offrir des parcours de qualité, délivrer un diplôme qui ne soit pas celui de Rennes ou d'un autre IEP mais un diplôme du réseau. Il dit regretter pour Audencia, mais l'IEP de Lille est dynamique, attractif, efficace.

M. RICHARD regrette ne pas avoir eu le rapport de l'AERES, même s'il est provisoire. Il regrette également Audencia, surtout au moment où l'établissement mène une politique d'extension. Audencia avait contacté l'IEP de Rennes, ses responsables se sont ensuite tournés vers Bordeaux puis Lille. Il considère qu'on a un peu traîné dans la prise de décision. Il regrette enfin que la mutualisation ne fonctionne pas mieux. Les difficultés ne pourront être résolues tant qu'il n'y aura pas des réunions de directeurs des études plus fréquentes.

M. DIAZ informe qu'il a été convenu de se réunir deux fois par an. Il note qu'il est intéressant de comparer les règles des différents IEP, et précise que pour le concours en 4^{ème} année, Lille reçoit beaucoup de dossiers, mais que l'établissement n'exige pas des candidats la justification d'une année à l'étranger. A Rennes, le recrutement est plus rigoureux, d'où un nombre réduit de dossiers. En ce qui concerne la mutualisation, il souhaite qu'il y ait plus de choix. Chacun essaie de fermer ses masters. A propos d'Audencia, M. DIAZ note que Rennes avait été contacté avant le changement de direction, la convention avait été reçue mais n'avait pas été signée.

M. ALLIS note que le site comporte de formidables atouts, il faut donc les mettre en valeur.

III - FINANCES

VOTE DU COMPTE FINANCIER 2010

Mme LENOIR présente le compte financier, c'est à dire :

- 1- Le résultat de l'exercice : -248 771 €
- 2- L'autofinancement de l'exercice : -99 347 €
- 3- Variation du fonds de roulement : -200 967 €

Elle ajoute que les dépenses s'élèvent à 2 379 574 € et les recettes à 2 130 803 €, soit un résultat négatif de 248 771 €.

M. LE FLOCH rappelle qu'il y a deux éléments à avoir en tête :

- 1- L'établissement a connu une situation difficile en raison de l'absence de Mme FONTAINE, et pour les conséquences que cette situation induit. Le fonctionnement du service comptable, sous le contrôle du secrétariat général, rencontre cette année des dysfonctionnements. Il est permis de penser qu'il y a des dépenses et des recettes qui n'ont pas été intégrées en 2010, et qui vont être reportées en 2011. Des dépenses doubles, c'est-à-dire des dépenses non engagées en 2009, qu'il a fallu engager en 2010, en plus de la somme habituelle de 2010, ont aussi été observées.
- 2- Il n'en demeure pas moins, et ce n'est pas nouveau, que la situation financière est tendue. Il ne faut pas se voiler la face, l'Institut ne pourra plus fonctionner, si on en reste à l'actuelle DGF. La masse salariale augmente très fortement, alors que la DGF ne bouge pas, que les droits d'inscription n'augmentent pas, et l'IEP a par ailleurs 40% de boursiers sur les années 1 et 2.

Il y a eu une embauche pour développer la formation continue, les ressources propres. Sans recettes supplémentaires, l'IEP est déséquilibré. Le résultat est conforme à ce qu'est l'IEP aujourd'hui, l'Etat n'a pas soutenu l'établissement, la discussion qui portera sur le prochain quinquennal partira des éléments financiers tels que décrits dans le compte financier.

M. NEVEU note que le fait de puiser dans le fond de roulement ne le choque pas, il s'étonne cependant du montant de la ligne « Charges de personnel », avec une augmentation de 34 % en 2 ans. Il y a eu des embauches, elles sont peut-être fondées. Il fut une époque où dès qu'il y avait une embauche, elle était discutée en conseil d'administration, il serait bon de garder ce cap.

M. LE FLOCH rappelle que toutes les embauches ont été conformes aux prévisions d'embauche entérinées par un vote du Conseil d'administration.

Mme MERCIER souligne que nous avons un agent à 70 % qui fait de la facturation, on se trouve dans une situation critique.

M. MORABITO relève qu'il y a un problème sérieux sur la partie comptable. Par ailleurs, ce n'est pas tellement en terme de dépenses qu'il y a des conséquences mais en terme de recettes. Il y a un problème qui est la conséquence d'une ouverture démocratique, il juge incroyable que l'Etat ne compense pas : il faut faire prendre conscience aux autorités, notamment le Recteur, que l'établissement ne peut pas continuer à mener une telle politique.

M. ALIS indique qu'il soulignera ces points auprès du Président.

M. LE FLOCH souhaite revenir sur un point important : il y a une obligation d'accroître les ressources propres. On se rend compte qu'une direction du développement n'a pas été neutre, et il y a un effort fait par toutes les collectivités territoriales.

M. ALIS pense qu'il pourrait y avoir une réflexion sur la mutualisation et sur la politique de site.

Mme LENOIR présente les deux propositions de vote :

Proposition de vote 1 :

« Le montant définitif des opérations 2010 est arrêté à la somme globale de :
Recettes : 2 130 802.67 €
Dépenses : 2 481 133.92 € »

La proposition est adoptée à l'unanimité

Proposition de vote 2 :

« Le résultat déficitaire de l'exercice 2010 d'un montant de 248 770.86 € est à prélever au compte 10682 – réserves facultatives . »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

IV- TEXTE DE CADRAGE CONCERNANT LA POLITIQUE D'ACHAT PUBLIQUE

M. LE FLOCH indique qu'il ne s'agit pas d'un vote mais d'une simple information relative à la passation des marchés publics.

V- TARIFICATION DE LA FORMATION CONTINUE DES GRADES MASTERS

M. HONORE présente la politique tarifaire. Le prix, 6500 €, fixé pour les professionnels se situe un peu en dessous des prix du marché. Ces prix s'établissent plutôt en 7 000 et 10 000 €.

M. COUVREUR approuve cette politique d'ouverture.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VI- REGLEMENTATION

VOTE SUR LA CONVENTION IAUR-GIS

M. LE FLOCH précise qu'il n'y a qu'un seul vote, la convention concernant IDA a été votée, sans signature, en octobre dernier. La convention IAUR est portée par l'Université de Rennes 2, qui a souhaité pouvoir ouvrir ce groupement d'intérêt scientifique, en sachant que les coûts sont supportés par Rennes 2. Il indique avoir contacté M. NEVEU et les responsables de masters afin de savoir s'ils pouvaient être intéressés par ce groupement.

M. NEVEU note que sur le principe, c'est une très bonne chose. Il signale cependant que le CRAPE ne signera pas, qu'il s'agit en effet d'une convention complètement retrouillée et il n'est pas normal de venir chercher d'autres établissements quand tout est bouclé. Rennes 2 aura le pouvoir dans cette structure, et la gratuité n'est que temporaire.

M. RICHARD fait part d'un certain nombre de remarques, concernant en particulier la gouvernance, et l'absence de listes de laboratoires.

M. ALIS souligne la nécessité d'une réécriture et il conviendrait de savoir où en est le projet auprès du conseil scientifique de Rennes 1.

M. MORABITO propose de surseoir à statuer, la convention paraît intéressante, mais plusieurs points sont à revoir, notamment sur la gouvernance.

VII - PEDAGOGIE

VOTE SUR LA MISE EN PLACE D'UN CEPA / AEPA

M. LE FLOCH précise en introduction qu'il y a une demande forte, au niveau international, pour un enseignement en anglais. Certains accords ont été conclus sous réserve d'un développement de telles formations.

Mme MALIESKY indique que c'est la première marche d'un édifice visant à offrir plus de cours en anglais. La structure de nos échanges est déséquilibrée : 9 étudiants de l'IEP séjournent en Scandinavie, 10 en Turquie et 2/8 au Royaume Uni contre 1 seul de Scandinavie reçu à l'IEP, 5 de Turquie et 16 du Royaume Uni, dont 9 d'Edimbourg. Il convient donc de renforcer l'attractivité de l'établissement, à l'instar de Grenoble ou de Bordeaux, ce dernier ayant une offre très large en anglais. L'IEP propose actuellement 6 cours en anglais, 2 de M. Menendez, 3 en Management économie et gestion, et un cours de Graham HAYES, en qualité d'invité. Mais ces cours ne suffisent pas, il faut des cours en français langue étrangère, et en sciences sociales.

La critique formulée à propos de ce projet, par ailleurs jugé intéressant, consiste en ce qu'il risque de vider le CEP. Mme MALIESKY indique penser le contraire, ce projet s'adresse à ceux qui ne viennent pas, les Scandinaves, les Turcs, et les Anglais.

Mme MALIESKY précise également que le Fonds de solidarité internationale ne fonctionnera pas et répond à une dernière critique, concernant la formation d'un ghetto. Elle rappelle que notamment certains enseignements (civilitation française, français langue étrangère) ne concernent que les étudiants étrangers, et qu'il y a donc déjà un ghetto. Dans les cours de français langue étrangère, tous les étudiants seront mélangés, les cours en anglais seront ouverts à tous les étudiants.

M. ROSMORDUC salue cette initiative et souhaite connaître l'évaluation donnée au cours de l'actuel professeur invité.

Mme MALLESKY indique que les évaluations ont été positives. Elle informe par ailleurs qu'il sera proposé des cours brefs (10 H) pour permettre la venue de professeurs invités, à l'instar de ce qui se fait à l'étranger. Seuls les points supérieurs à la moyenne seraient comptabilisés.

M. DIAZ indique que ces éléments seront précisés dans la maquette et qu'il s'agit d'un effort important de l'établissement, de l'ordre de 15000 €. Il y aura nécessairement des arbitrages à faire par rapport à d'autres projets.

M. RICHARD note qu'il y a certes un coût, mais que celui-ci serait plus élevé si les conventions étaient rompues.

M. NEVERU souscrit globalement à la proposition, il doit être possible de vendre ce dispositif à des étudiants solvables. Il ne souhaite cependant pas faire cours en anglais à des étudiants français.

M. CHABLE, à propos des accords internationaux, souligne que le partenariat avec Caen pourrait donner des pistes intéressantes. En ce qui concerne les universités américaines, nous avons la chance d'avoir le consulat américain, ne pourrait-il pas nous apporter son aide ?

Mme MALLESKY indique que le consulat nous aidera concrètement, en particulier dans la participation au salon nord-américain, sous la forme d'une lettre de recommandation. Elle note également que nos partenariats sont d'autant plus fragiles que nous fonctionnons sur des accords de réciprocité.

M. MORABITO soumet la proposition au vote.

La proposition CEPA/AEPA est acceptée à l'unanimité.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

M. GUIGUEN, intervenant sur le Bachelor, souligne les problèmes soulevés par ce diplôme. Il ne s'agit pas d'une licence, mais il peut faciliter les démarches internationales des étudiants. Un établissement tel que Sciences Po Paris délivre un grade licence. Il souhaite que la rédaction puisse être améliorée et que puisse être clarifiée la question du grade licence. Il souhaite enfin connaître les démarches que compte faire l'établissement afin que les problèmes ne se reproduisent plus.

M. LE FLOCH propose que cette question du Bachelor soit mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

M. MORABITO rappelle que le prochain conseil aura lieu le 30 mai à 14H30 et clôt la séance à 14H30.